

3200 juifs protégés

Quelque 3200 juifs fuyant les persécutions fasciste et nazie ont pu trouver refuge au sein de 155 congrégations religieuses à Rome, selon un document redécouvert dans les archives de l'Institut biblique pontifical. Le document offre un nouvel éclairage sur la protection des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, annonce le Saint-Siège dans un communiqué publié le 7 septembre. Cette liste cite 4300 personnes, dont 3600 nommément. Le croisement de ces informations avec les archives de la communauté juive a permis d'identifier les membres de la communauté juive romaine, la plus ancienne d'Europe. | cath.ch

Famille béatifiée



© Keystone

Jozef et Wiktoria Ulma ainsi que leurs sept enfants ont été béatifiés le 10 septembre à Markowa, en Pologne. Ils avaient été exécutés par des nazis en 1944 parce qu'ils avaient hébergé huit juifs assassinés avec eux. Dans son

homélie, rapportée par *Vatican News*, le cardinal Marcello Semeraro, préfet du dicastère pour la Cause des saints, a souligné que leur maison était «cette auberge où l'homme méprisé, exclu et frappé par la mort a été logé et soigné». La béatification du couple et des enfants est un événement exceptionnel dans l'histoire de l'Église, souligne cath.ch: «C'est la première fois qu'une famille entière est béatifiée et collectivement reconnue comme martyre». | JEF

Monika Schmid avertie

L'ancienne agente pastorale zurichoise Monika Schmid a reçu un avertissement formel de l'évêque de Coire, M^{gr} Joseph Bonnemain, pour avoir concélébré la messe lors de son départ de la paroisse Saint-Martin à Illnau-Effretikon (ZH) en août 2022 (EM03). Les deux prêtres et d'autres personnes présentes à l'autel lors de la messe d'adieu de l'aumônière ont également été avertis. Motif de l'acte disciplinaire: non-respect de dispositions liturgiques importantes. Le cas est néanmoins jugé peu grave. Pour l'évêque, cette affaire est ainsi close. | cath.ch

La chronique
de l'abbé Lafargue



?

Mémoricide?

Le mot «mémoricide» est de l'historien de la guerre de Vendée, Reynald Secher. Plus lourd de conséquences qu'un crime et même qu'un génocide, il désigne le fait d'essayer d'en supprimer la mémoire. Cette notion extrêmement grave commence seulement d'être étudiée.

Ces jours-ci, nous découvrons que la Suisse n'est pas plus épargnée que les autres pays par l'effroyable réalité des abus sexuels commis en contexte ecclésial (lire en pages 4 à 7). Mais ce qui me frappe presque davantage, personnellement, c'est de découvrir que des évêques ou des supérieurs religieux ont non seulement caché certains abus, mais ont aussi détruit preuves et dossiers.

L'engagement pris par les supérieurs religieux et la Conférence des évêques suisses de «ne plus détruire de dossiers en rapport avec des cas d'abus» est louable, mais ne suffit pas à mes yeux.

Les supérieurs religieux ou les évêques, même émérites, qui se sont livrés à de tels agissements se sont rendus coupables d'un mémoricide. Par leur geste de destruction de preuves et de documents, ils ont violemment une deuxième fois les victimes concernées par les affaires qu'ils ont contribué à passer sous le sceau du silence. Je le dis donc avec force ici: les évêques ou responsables religieux encore vivants ayant détruit des documents relatifs à des abus en contexte ecclésial doivent démissionner sur-le-champ et être reconduits à l'état laïc: leur crime – un mémoricide – est gravissime et ne doit en aucun cas rester impuni. |